



Chef du secteur routier de Muret à la Direction des routes - H/F

Référence : 25-0831

Titulaire et contractuel.le

HAUTE GARONNE (31)

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Ingénieurs territoriaux 2016

✓ Grade : Ingénieur, Ingénieur hors classe, Ingénieur principal

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, collectivité territoriale engagée dans le développement et le bien-être de ses habitants, oeuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie sur l'ensemble de son territoire. Il met en oeuvre des politiques publiques ambitieuses et responsables, visant à répondre aux besoins des Haut-Garonnais dans des domaines clés tels que les solidarités, l'éducation, les transports, la culture et l'aménagement du territoire. En tant qu'acteur central du développement local, le Conseil départemental s'investit dans des projets innovants, visant à garantir une gestion publique efficace, transparente et au plus près des attentes des usagers.

La Direction des Routes a en charge : l'exploitation, l'entretien et l'investissement sur le réseau routier départemental.

La DR est organisée en trois Directions Adjointes :

- La Direction Adjointe des Actions Territoriales Sud
- La Direction Adjointe des Actions Territoriales Nord
- La Direction Adjointe Techniques et Prospectives.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Enjeux et objectifs du poste :

Sous l'autorité de la Direction, assurer la responsabilité d'un secteur routier chargé de l'exploitation et de l'entretien de la route ainsi que de la réalisation d'aménagements locaux dans le respect des politiques routières définies par le Conseil Départemental.

Missions principales :

- Encadrer le secteur routier (organisation, animation, pilotage, coordination, contrôle, compte-rendu à la direction).
- Participer aux campagnes de communication sur les activités et les travaux en lien avec les coordinatrices de la DR.

- Appliquer au plan local les politiques routières du Conseil Départemental.
- Etre force de proposition pour l'amélioration, la maintenance, l'entretien du réseau et des moyens associés (matériels, niveaux de service).
- Assurer l'exploitation du réseau en relation avec les autres gestionnaires routiers, les concessionnaires et le service gestion du réseau.
- Favoriser et jouer un rôle de facilitateur dans la mutualisation des moyens humains et matériels entre les centres d'exploitation, mais également avec les autres pôles routiers et secteurs routiers
- Garantir la gestion du domaine public, émettre les avis sur les actes de construire et les documents d'urbanisme.
- Mener des études et des travaux locaux liés à l'aménagement du réseau (sécurité, urbanisations, petites réparations, grosses réparations, reconstructions et créations d'ouvrages d'art).
- Effectuer le contrôle sur les aides départementales aux communes
- Assurer un rôle d'interface de terrain avec les élus.
- Assurer la préparation et le suivi du budget affecté au service
- Traiter les correspondances écrites avec les élus et les usagers.
- Animer des groupes de travail.
- Appliquer les procédures et consignes pour la gestion des crises liées à des risques naturels.
- Etre garant du respect des bonnes conditions d'hygiène et de sécurité

Missions secondaires :

- Intérim des autres chefs ou cheffes de secteurs routiers
- Animer des groupes de travail

Conditions particulières d'exercice :

- Possibilité d'exercer les missions en dehors des plages horaires habituelles et du secteur géographique déterminé en fonction des nécessités de service
- Possibilité de travail en horaires décalées en fonction de l'organisation programmée
- Participer aux astreintes de service
- Déplacements fréquents

Avantages :

- **Prime semestrielle** : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Télétravail** : Une organisation en télétravail est envisageable sous condition et pour certain poste.
- **Avantages sociaux** : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité** : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances** : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.
- **Titres-déjeuner** : Pour les agents travaillant à plus de 500 mètres du restaurant administratif, vous pouvez bénéficier jusqu'à 18 titres par mois d'une valeur de 8,50 EUR chacun.

Profil recherché

Profil attendu :

- Permis B obligatoire
- Expérience en management et voirie obligatoire

Savoirs :

- Méthodes et outils de management
- Techniques d'organisation et de planification
- Cadre juridique des politiques publiques et leurs enjeux (voirie)
- Environnement administratif, institutionnel et politique
- Entretien et de l'exploitation de la route
- Domanialité publique

Savoir-faire :

- Conduire et animer des réunions, des groupes de travail...
- Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'entité encadrée
- Conduire un projet
- Conduire et/ou accompagner la conduite du changement
- Rendre compte de son activité et savoir alerter si nécessaire
- Mettre en oeuvre les procédures de passation des marchés publics

Savoir-être :

- Travail en équipe et transversalité
- Rigueur et méthode
- Respect et écoute
- Soucieux de la qualité
- Respect et écoute
- Autonomie
- Disponibilité
- Relationnel
- Force de proposition
- Analyse et synthèse
- Anticipation
- Discrétion

Nous nous engageons sur le processus de recrutement ci-dessous :

- Offre en ligne jusqu'au 25/10/2025
 - Modalités de recrutement : Contractuel ou Titulaire

Informations complémentaires :

Les candidatures (*toutes les pièces composant votre dossier de candidature lettre de motivation + CV + pièces justificatives de votre statut (arrêté de position administrative / diplômes / attestation et liste d'aptitude concours /attestation RQTH ...)*) **doivent être transmises en PDF via le logiciel Altays.**

Les candidatures transmises par mail et/ou incomplètes ne seront pas prises en compte.

Contact RH :

- Christel DI MEGLIO
- 05 34 33 36 13
- christel.dimeglio@cd31.fr